

DOCUMENT DE TRAVAIL



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Forêt, du Bois et de la Biomasse

131, rue du Faubourg Bannier
45 042 Orléans Cedex 1
E-mail : serfobb.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

Dossier suivi par : Baptiste MAURY et Anaïs VALANCE
Tél : 02 38 77 41 38 / 48

Programme Régional de la Forêt et du Bois **Groupe de travail n°2 « Approvisionnement durable »** **Synthèse de l'atelier n°1 du 10 avril 2017**

La liste des participants est disponible en annexe 1.

Le support de la présentation de l'étude FCBA sur les besoins futurs de l'amont forestier sera diffusé prochainement.

Atelier animé par : Baptiste Maury (DRAAF Centre Val de Loire).

Objectif de l'atelier : mener une réflexion ouverte sur les enjeux régionaux en matière d'approvisionnement et sur l'amont de la filière régionale « de la graine à la grume » :

- quels besoins en bois d'œuvre - bois d'industrie - bois énergie, et quelle offre ? (besoins = aval de la filière / offre = actuelle, caractérisée grâce au kit IGN/Études FCBA-IGN,...)
- quels objectifs de mobilisation par massifs, quels blocages à la mobilisation, quels moyens de lutte ?

Mots clefs : diagnostic ; ressource et disponibilité ; desserte

Prochaine réunion prévue le : Lundi 22 mai de 14h à 17h
DRAAF (salle Georges Sand, au RDC du bâtiment B1)
131, rue du Faubourg Bannier, ORLEANS

Une présentation du Kit IGN-FCBA sera faite en début de séance de ce 2^{ème} atelier.
La demande des participants est d'y intégrer notamment l'évolution des surfaces forestières, et une ventilation feuillus durs / feuillus tendres.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Synthèse des échanges par enjeux

Enjeu : partage de l'information au sein de la filière

Partager l'information sur la demande des industries et la ressource régionale

Structurer la demande en bois par catégorie

S'adapter provisoirement à la ressource en place (*Par exemple, la ressource en pins de grosses dimensions qui n'est pas valorisée, mais attention les problèmes d'écoulement des gros bois de résineux concernent essentiellement les bois de douglas ou d'épicéa*)

= Enjeu fort pour les propriétaires forestiers, détenteurs d'une ressource qu'ils ne peuvent valoriser.

La concurrence entre bois énergie et bois industrie amène des situations de blocage

Laisser du bois en forêt impacte négativement la volonté du propriétaire de gérer

Sans cela c'est des tas de bois énergie bord de route, mécontentement des propriétaires...

Partager les informations sur la ressource en bois

Une partie de nos peuplements étant de qualité moyenne, la marchandise a une faible valeur ajoutée (bois de trituration ou bois énergie). Le transport de ce bois de moindre qualité n'est donc pas rentable sur de longues distances.

Un accès à l'information dissymétrique

Pour les scieurs, l'enjeu de la transparence des prix n'est pas existant : on peut facilement connaître l'état des prix. Ce constat n'est pas partagé par l'ensemble des acteurs.

Observatoire régional forêt-bois

Envisageable de créer, sur le modèle d'un observatoire, une communication fréquente sur la filière bois, avec des indicateurs simples mais renseignés périodiquement.

Enjeu : disponibilité de la ressource résineuse

Approvisionner les industries de la région en bois résineux

Les résineux ne sont pas valorisés localement, seul Barrillet scie encore du résineux en région. Beaucoup partent à l'export (perte de valeur ajoutée sur la filière), avec en principale destination Anvers en Belgique.

On observe une pénurie de ressource résineuse en région Centre – Val de Loire

Régression progressive des volumes de résineux mis sur le marché en forêt domaniale

La ressource en résineux mature baisse très fortement

La disponibilité diminue du fait du non renouvellement des coupes.

Le développement des contrats d'approvisionnement entraîne mécaniquement une diminution des volumes mis sur le marché via d'autres modes de vente (cahiers de vente avec moins d'offres)

L'arrêt de croissance des pins laricio impacte aussi négativement l'approvisionnement en résineux

De nombreux boisements issus du FFN arrivent en production. Le volume mis sur le marché devrait alors évoluer en marches d'escalier

Une diminution des plantations résineuses pour obtenir des bois d'éclaircies

= difficulté sur le moyen terme pour l'industriel Swiss Krono qui s'adapte en investissant pour valoriser les feuillus locaux.

Enjeu : disponibilité de la ressource feuillue

L'offre de bois de qualité diminuée

Bien regarder de quelle façon la mobilisation actuelle est effectuée.

Une augmentation du prix des chênes, mais un approvisionnement difficile en qualité secondaire

Le chêne de qualité : forte augmentation des prix, alors que les clients n'acceptent plus les hausses. On observe un déficit de mise sur le marché lié au merrain, d'une part, ainsi qu'à l'export.

Hausse du prix du chêne implique une augmentation du volume mis sur le marché

Forte concurrence sur le chêne de qualité secondaire

DOCUMENT DE TRAVAIL

Connaissance de la ressource limitée en forêt privée : sécurisation de l'approvisionnement délicate.

Eléments de réponse :

Le Kit IGN peut permettre une évaluation de la ressource

Arbitrages :

1. *Le niveau géographique : des données régionales suffisent-elles, ou au contraire, descendre à l'échelle de la sylvoécocorégion présenterait un intérêt ?*
2. *Le degré de précision en termes d'essences :
Intérêt, pour l'amont forestier, de distinguer les différentes essences de pins.
Intérêt pour les scieurs résineux
Essences feuillues :
Chêne pédonculé - Chêne sessile – Peuplier - Feuillus tendre - Feuillus durs*

Enjeu : transformation de la ressource en dehors du territoire

Des flux sortants importants

Données Agreste pour la région (flux interrégionaux, notamment vers la Bourgogne ou la Nouvelle-Aquitaine)

Approvisionnement chez Swiss Krono : 50 % des volumes proviennent de la région Centre – Val de Loire. L'entreprise a investi pour augmenter la part de feuillu dans les process, et ainsi valoriser du bois local

Se doter de capacités de transformation de la ressource régionale

Enjeu côté amont avec une ressource que les entreprises ne savent pas (ou plus valoriser) mais le problème se situe aux 2 bouts de la filière : stratégie client et stratégie approvisionnement. Les entreprises pour s'adapter à la ressources locale doivent être informées par l'amont producteur sur la ressource en place et à venir → l'échange d'information et une politique de filière « transparente » sont primordiaux pour la mise en place d'une filière bois régionale structurée et qui s'adaptera à la fois à la ressource et à la demande du client final.

Concernant ces industries de transformation du bois il y en a encore en région pour les feuillus.

Il y a des débouchés locaux mais souvent ces entreprises n'ont pas la taille de leurs concurrentes européennes.

L'aspect transport concerne uniquement les bois à faible valeur commerciale

Concernant les bois de forte valeur économique, leur mobilisation est nationale plutôt que régionale.

Valoriser localement les bois à faible valeur commerciale

Importance de débouchés locaux comme Swiss Krono car une forte proportion des peuplements actuels sont de qualité médiocre, à faible valeur commerciale.

Swiss Krono veut intégrer plus de feuillus dans l'OSB => on pourrait alors envisager d'augmenter la part de l'approvisionnement en région Centre – Val de Loire. Mais le contexte forestier demeure particulier -en Sologne notamment- : la desserte forestière à améliorer, la sensibilité des sols qui contraint la période d'exploitation, ainsi que l'activité cynégétique, induit de trop grands facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement de l'industriel. Cette particularité contraint à diluer la part de risque en diversifiant l'origine de bois et, de facto, en créant des flux de bois interrégionaux (Grand Est, Pays de la Loire,...)

Enjeu : fédérer la filière de première transformation

Organiser la filière de la première transformation

Organisation du tissu industriel régional : les débouchés locaux d'aujourd'hui font face à des entreprises régionales qui n'ont pas la taille de leurs concurrentes de l'Union Européenne.

Une filière qui a besoin de se fédérer davantage

En région Bourgogne-Franche-Comté, la filière est plus fédérée, leur donnant une capacité d'action au niveau national, ce qui n'est pas le cas de la filière régionale Centre Val de Loire.

Pour développer la filière, il faut que les différents opérateurs apprennent à travailler de concert.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Enjeu : Mieux connaître l'état de la desserte régionale

Besoin d'une cartographie de la desserte existante

Il serait très bénéfique d'avoir une cartographie de la desserte pour la porter à connaissance des maires.

Besoin de mieux connaître l'état des études existantes en région Centre – Val de Loire

Le CRPF a réalisé des schémas de desserte, qui sont souvent localisés, et très forestiers.

La DRAAF a conduit une première estimation du réseau de desserte à partir des données de l'IGN en 2014. Les données ont un besoin d'actualisation.

Ressources :

Etude sur le recensement de la desserte (FCBA), réalisée au niveau national. Il serait intéressant de savoir où celle-ci en est pour l'utiliser.

L'étude a été déposée à l'appel à projets national du ministère de l'agriculture et dans l'attente d'une réponse d'ici mi-mai.

L'enjeu desserte ressort comme primordial pour la région Centre – Val de Loire, que ce soit interne au massif forestier ou en externe, lors de l'accès à la voirie. L'amélioration de la desserte passe par une meilleure connaissance de l'état actuel ainsi qu'un partage de l'information, y compris à destination de publics peu habitués du fait forestier.

Enjeu : Travailler l'acceptabilité de la desserte forestière

Des difficultés d'acceptabilité du transport de bois pour les communes

Les communes interdisent les accès aux routes goudronnées, et ne se limitent pas aux chemins communaux. Le besoin en pédagogie est réel, même s'il ne s'agit que de petites mesures écrites, complétées par un schéma de la desserte régionale.

La réalisation d'un état des lieux avant et après passage doit devenir la règle, et les fermetures sont difficilement acceptables pour la filière.

Besoin d'une communication claire sur cet aspect là (exemple du document produit en Bourgogne)

Besoin d'élargir l'impact de la charte du transport d'Arbocentre (peu de signataires)

Routes interdites (ex : entre Lamotte et Sully réclamée par la DREAL, qui aurait pour conséquence de doubler les coûts de transport)

La priorité des élus communaux se focalise autour des administrés, dans un contexte d'amélioration du cadre de vie à l'intérieur des bourgs. Les aménagements en centre ville, investissements de cadre de vie, rendent le passage des camions problématiques dans ces espaces.

Ensuite, l'état du réseau est parfois défaillant et les dégradations de voirie ont pour conséquence de stopper les investissements des communes. Les élus ont besoin d'être rassurés et bien informés sur l'entretien et les petits investissements à faire en amont pour éviter les dégradations et les gros investissements de remise en état.

Un autre souci est que les flux de transit ne correspondent pas à de l'économie locale et ne figurent donc pas parmi les priorités des élus communaux.

Le choix intuitif de certains élus se porte sur la présence de petits camions qui approvisionnent des gares. L'impact au sol n'est pas amoindri, il faudrait davantage se tourner vers un bon équipement comme les systèmes canadiens de gonflage des pneus suivant la charge.

Il faut changer les mentalités afin de rationaliser les débats : il ne faut pas parler de masse d'engin mais de pression de l'engin sur le sol (dépendant des surfaces en contact avec le sol et de la masse de l'engin). Du petit matériel peut être rassurant pour le public mais en réalité avoir un impact au sol plus négatif qu'un gros engin adapté du fait du nombre de passages accrus.

Un transporteur doit demander des autorisations pour pouvoir traverser les communes, ce qui en pratique n'est que rarement réalisé. Certains départements sont plus réticents au transport de bois, comme l'Eure-et-Loire.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Réflexions menées sur des gares à bois basés sur des routes départementales en impliquant les communautés de communes qui ont par ailleurs des compétences en progression ces dernières années.

Le développement du bois énergie implique l'utilisation d'engins de plus en plus lourds, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'état de la voirie ainsi que pour la perception du public. (notamment camions à fonds mouvants de 40 tonnes et plus agressifs vis-à-vis des routes, avec des rotations plus rapides).

Besoin d'une communication plus efficace

L'objectif d'une communication plus efficace serait d'instaurer une confiance entre les acteurs. Arbocentre possède, de fait, une posture neutre vis-à-vis de la filière et peut alors jouer le rôle de conseil auprès des collectivités.

Mme PROY signale que des personnes de la CCI travaillent sur les schémas de transport routier. Elle propose de mentionner les difficultés abordées aujourd'hui auprès des personnes concernées.

Enjeu : Allonger la durée d'exploitation en entretenant les fossés

Un trop faible entretien des fossés drainants

Problématique des fossés drainants qui doivent être opérationnels. A défaut d'avoir une desserte de qualité, cela permettrait à minima d'avoir une plus grande accessibilité.

L'enjeu du drainage, majeur dans la région, pourrait permettre de gagner un mois d'exploitation, ce qui serait un plus considérable pour les propriétaires et exploitants forestiers.

Il avait été question par le passé d'intégrer dans les aides d'état le volet drainage, mais cela était impossible du fait du cadrage national. Ce type d'opérations n'est donc pas aidé même s'il constitue un problème majeur, qui permettrait de gagner entre 5 et 6 semaines d'exploitation.

Les enjeux d'assainissement de parcelles appellent à la vigilance car ils doivent être compatibles avec les enjeux Natura 2000 de la Sologne.

Lorsque l'on mentionne le drainage, on parle bien d'annexes aux infrastructures, i.e. l'entretien des fossés, et non pas de drainage au sein des parcelles forestières.

L'opération n'est pas onéreuse en soi, mais il s'agit d'un poste de dépense qui est le plus facilement reporté voire supprimé par les propriétaires et exploitants forestiers. Il serait intéressant d'avoir un système financièrement incitatif pour que cette opération soit réalisée systématiquement.

Enjeu : Améliorer l'efficacité des DGD en se concentrant sur les forêts de plus de 10 ha

Un faible morcellement de la forêt privée

La propriété forestière en région Centre – Val de Loire est très peu morcelée, comparativement à d'autres régions plus morcelées.

Des régions comme le Limousin, bien que morcelées, ont un dynamisme forestier très important : le morcellement, et donc le regroupement ne semble pas être le véritable frein à la mobilisation.

La région Centre – Val de Loire possède une très bonne couverture en documents de gestion durable, et notamment en Plans Simples de Gestion (PSG).

La question du regroupement n'est pas une question clef en région.

Néanmoins, l'explication, la formation, l'organisation des marchés, le regroupement de l'offre seraient un des leviers à la mobilisation des propriétaires, les incitant à gérer de façon plus dynamique leurs massifs forestiers.

Une mise en gestion qui progresse

Application croissante des programmes de coupes inscrits dans les PSG

Une animation difficile à concrétiser

CRPF = visites à mi-parcours chez les propriétaires forestiers. Si les propriétaires présents entrent effectivement dans une dynamique de gestion très positive, le taux de réponse aux sollicitations, pourtant gratuites, était faible.

Il y a un enjeu fort d'application effective du programme de coupes et travaux dans les PSG.

Enjeu : Adapter la contractualisation au contexte régional

Compatibilité du contrat d'approvisionnement avec l'échelle du propriétaire forestier unique

DOCUMENT DE TRAVAIL

Les contrats doivent avoir si possible une échéance annuelle pour que le propriétaire puisse s'adapter selon son programme de coupes et travaux.

M. PANAGET demande pour quelles raisons les propriétaires privés ne pourraient pas s'engager dans ce genre de démarches regroupées.

M. de DREUZY répond que pour les particuliers, les offres peuvent varier de 50 % entre deux acheteurs différents, et que la transparence des prix n'est pas suffisante pour l'instant pour entraîner la confiance des vendeurs.

Des gros opérateurs qui utilisent déjà cet outil grâce au regroupement

La coopérative Unisylva réalise déjà 80 % du volume via des contrats d'approvisionnement

Si l'on signe des contrats d'approvisionnement c'est que l'on peut garantir sur le long-terme un approvisionnement. Nos gros clients ne veulent pas perdre de temps à acheter la matière première, il faut donc nous regrouper pour avoir une offre groupée, et garantir en qualité et en quantité.

Le problème de la contractualisation est un problème de confiance

Il reste difficile de s'engager sur des gros volumes. Les gestionnaires sont favorables et encouragent à fidéliser les rapports avec le reste de la filière, sans pour autant vouloir s'acharner sur un outil, le contrat, dont on sait que les conditions ne seront pas respectées par la partie adverse. ???

Une rupture de contrat a toujours pour origine les deux parties, ce n'est jamais univoque.

L'absence de transparence sur le long-terme est regrettable

La typologie régionale des scieries ne se prête pas à la contractualisation

Le volume moyen scié par jour est faible pour les scieurs de la région Centre Val de Loire

Pression sur l'achat aujourd'hui car ressource hors contrat est en régression (ex : taux d'achat de 1/10 chez Barillet)

Certaines scieries réalisent aujourd'hui une part de leur approvisionnement via des contrats avec l'ONF (concerne les bois de faible qualité).

Les mérandiers font leur cueillette sur les bois sur pied et les contrats retirent une part non négligeable de bois de qualité du marché. La disponibilité diminue donc entraînant une pression sur les prix → l'approvisionnement en bois feuillu de qualité pour les scieurs est ainsi de plus en plus difficile.

Un manque d'organisation dans la logistique d'approvisionnement du contrat

La contractualisation demande une organisation logistique concertée, notamment en ce qui concerne la livraison des lots de bois pour une scierie qui fonctionne en flux presque tendu ou parce que certaines essences se déprécient vite (ex : bleuissement du pin).

Des contrats selon les essences

La contractualisation doit concerner essentiellement le résineux

Concernant les chênes, les ventes groupées sont plus cohérentes ?

La contractualisation peut être une solution pour sécuriser une partie de l'approvisionnement

Mais on ne peut pas, pour limiter le risque d'inflation de la matière première, consacrer l'ensemble de l'approvisionnement en contrat ???

L'ONF rappelle que l'exploitation des forêts sous sa gestion est aujourd'hui au maximum des possibilités de mobilisation (sylviculture dynamique déjà en place).

Question de mobiliser plus dans les communes pour laisser plus de bois vendu sur pied en forêt domaniales ?

Un autre point de blocage (aberrant pour les acteurs de la filère) : le fait que l'ONF approvisionne en bois des acteurs économiques hors région, éloignées géographiquement (bretons par exemple) car ils ont un contrat avec l'ONF et que ce sont des acheteurs historiques.

Enjeu : Gérer l'extension forestière en surface

Quelle gestion pour les nouvelles forêts (friches) ?

L'évolution de la surface forestière régionale ?

En moyenne, la forêt en région Centre – Val de Loire gagne entre 2 000 et 3 000 ha par an.

Le constat est à une extension en surface et en volume de la forêt en région Centre – Val de Loire.

La DRAAF travaillera avec l'IGN pour présenter les chiffres et les tendances issus du kit IGN lors du prochain groupe de travail.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Enjeu : Dépasser le clivage forêt publique-forêt privée sur les enjeux desserte

Ne pas orienter vers un regroupement des activités de gestion.

Le terme de regroupement n'implique pas de regrouper les activités de gestion mais bien d'autres activités, comme l'exploitation ou la commercialisation.

La coopérative Unisylva et l'ONF réalisent déjà des marchés en commun pour des clients comme DALKIA.

Amorcer une dynamique de regroupement

Le regroupement ne se limite pas au regroupement de propriétaires privés. Le PNFB prévoit des initiatives de regroupement public / privé qui pourraient servir à mettre en gestion des propriétés privées en périphérie d'un massif forestier public par exemple.

Des partenariats forêt publique-forêt privée centrés sur la desserte

Développement de synergies entre forêt publique et forêt privée très intéressant concerne la desserte forestière, avec pour objectif une utilisation partagée des voiries et équipements.

Les places de dépôt constituent le seul point pour lequel un partenariat public-privé est pertinent

Harmoniser les pratiques entre forêt publique et privée pour la desserte

Certaines situations conduisent certains opérateurs comme l'ONF à devoir s'acquitter de droits de passage pour accéder aux massifs, ce qui constitue une aberration.

Enjeu : Améliorer la mobilisation des bois feuillus par la mécanisation

Absence de cloisonnements dans la gestion effective : enjeu de préservation des sols

Dans la région Centre – Val de Loire la pratique des cloisonnements est peu ancrée

Certains cloisonnements étaient réalisés avec des espacements trop forts

Certaines exploitations ont pu se faire de façon brutale, sans prise en compte de cette problématique de tassement des sols.

Besoin d'innover pour adapter les machines à la mécanisation feuillue

Nécessité de faire évoluer le parc de machines pour pouvoir exploiter les feuillus

Enjeu : Protéger l'emploi en forêt, sécurité et qualité de vie au travail

L'enjeu est de protéger l'emploi en forêt ainsi que de le faire monter en compétences (numérique)

Formation à la conduite d'engins

Problème de la main d'œuvre étrangère formée

Accompagnement des bûcherons manuels

Projet d'exosquelette-bûcheron porté par le FCBA

Enjeu : Améliorer la mobilisation des bois feuillus par la mécanisation

Quelle communication ?

Sujet sensible= surface exploitée d'un seul tenant → problème d'acceptation des usagers/ de la société (changement brutal du paysage)

Plus il y a de machines, plus la surface exploitée est grande → la vitesse à laquelle les bois tombent peut aussi fortement jouer sur l'acceptabilité de la coupe.

Enjeu : Former et communiquer

Thèmes transversaux :

Quelle formation peut-on encourager et promouvoir dans la région ?

Quelle communication ?

DOCUMENT DE TRAVAIL

Annexe 1 : liste des participants

Etaients présents :

Bernadette VALLEE	AGEFOR
Dominique PROY	CCI
Hubert DESIRE	Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher
Lise KULPA	Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
Elise BARBOTTIN	Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
Bertrand SERVOIS	Coopérative Unisylva
François PANAGET	DALKIA
Anaïs VALANCE	DRAAF -SERFOBB
Baptiste MAURY	DRAAF-SERFOBB
Emmanuel CACOT	FCBA
Chloé BOLDRINI	FCBA
Jean-Louis PRATZ	FNE Centre Val de Loire
Frédéric LETOUZE	IGN
Eric de la ROCHERE	Interprofession régionale, Arbocentre
Antoine HUBERT	Interprofession régionale, Arbocentre
Olivier SILBERBERG	Interprofession régionale, Arbocentre
Dominique de VILLEBONNE	ONF Centre Val de Loire
Aymeric de ROMANS	SwissKrono
Le LORRAIN	Scierie AGEORGES
Romain DANIEL	Scierie BARILLET / Union Régionale Centre Bois
Philippe de DREUZY	Union régionale des syndicats de propriétaires forestiers

Etaients excusés :

Pierre-Louis CAZAUX	ADEME
Christèle MAYSTRE	Conseil Régional Centre Val de Loire
Xavier PESME	CRPF
Pierre BARON	ETF du Centre